2024 CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

CHARTE ENVIRONNEMENTALE DES CONCURRENTS

Chers Concurrents,

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette saison 2024 du Championnat de France FFSA GT des Circuits.

Afin de réduire l'impact environnemental de nos événements et de devenir une référence en termes de gestion environnementale pour les autres promoteurs automobiles, nous nous engageons à mettre en œuvre plusieurs **mesures environnementales** en 2024.

Nous vous remercions de bien vouloir les lire et de vous y conformer.

1. **Privilégier**, quand c'est possible, **les déplacements en train / voiture** plutôt qu'en avion pour assister aux événements.
2. **Utiliser des camions conformes à la norme Euro 6** pour assurer votre logistique sur le championnat.
3. **Utiliser du biocarburant**, lorsqu'il est disponible sur place, pour faire marcher les générateurs utilisés sur le site.
4. **Réserver**, si possible, **des logements proches des sites**.
5. **Utiliser des véhicules hybrides/électriques** pendant toute la durée des événements.
6. **Louez des équipements auprès de fournisseurs locaux**.
7. **Envoyer les commandes de repas au moins dix jours avant chaque événement** pour optimiser les quantités et éviter le gaspillage.
8. **Soumettre à l'organisateur**, sur demande, **l'ensemble des données nécessaires à la mesure précise de l'empreinte carbone de l'événement**.
9. **Utiliser les stations de recharge en eau**, lorsqu'elles sont disponibles sur le site.
10. **Éliminer les plastiques à usage unique** dans les stands, les camions des équipes et la zone d'accueil dans le paddock en adoptant des alternatives réutilisables.
11. **Privilégier les articles promotionnels et les uniformes respectueux de l'environnement** (produits à partir de matériaux recyclés ou certifiés éco-label, facilement recyclables après usage).
12. **Réutiliser plutôt que jeter**.
13. **Éviter l'impression papier**, et choisir du papier recyclé et éco-labellisé lorsque l'impression est inévitable.
14. **Ajouter la mention environnementale "Ne pas jeter"** sur les documents imprimés et **"N'imprimez que si vous en avez vraiment besoin"** sur les documents numériques.
15. **Collecter et trier les déchets** en utilisant les infrastructures de tri et de recyclage existantes sur les sites.
16. **Respecter les circuits, leurs espaces naturels et leurs infrastructures**.
17. **Respecter les règles déterminées par le règlement sportif** de chaque compétition au sujet du ravitaillement des véhicules et du stockage des fluides.
18. **Respecter le plan de conservation de la faune et de la flore** présent sur le site, lorsqu'il est applicable pour un certain circuit.
19. **Se familiariser avec les accès pour les personnes handicapées**.